THUIR

Bulletin d'Informations Municipales
Mars 2018

Une classe de l'École Jules Ferry à la montagne

Danses sportives à la Salle des Aspres

Photos © MB Photos 66

Les commerçants du Boulevard sur la Patinoire

Soirée des Associations à la Salle des Aspres

Sommaire

Edito 2

VIE DE LA CITÉ

Voeux à la Population 4
Le Préfet à Thuir... pour la Réforme du Code du Travail par ordonnances 5
Visite de Monsieur Gilles Giuliani, Sous-Préfet 6
Premier Salon du Mariage 7
PACS en Mairie 7
Travaux 8
Avis de locations 10
Conseil municipal du 21 février : Opposition aux compteurs Linky 11
Les bénévoles à l'honneur ! 12
Rencontre Mairie - Commerçants 12
Le goûter des seniors 13
Commerces... Thuir, une Cité vivante ! 14

JEUNESSE

Les CE2 à l'assaut des pistes de ski 16
Défis sciences aux maternelles 17
à la Patinoire 17

CULTURE ANIMATION

Soirée des Associations Culturelles, ... 18

SPORTS

Handball club de Thuir, ... 19
Rencontre départementale de Judo 19
181 "fous du volant" envahissent la salle des Aspres... 20
En prévision du 36° tournoi de l'Aspre 20
Le Jambalaya Country Club relève brillamment le défi... 21
La randonnée thuirinoise a tiré les rois 21

INFOS 22

ÉCHOS DE L'INTERCO... ...

Convention entre les ateliers départementaux de Cuisine catalane et les Caves Byrrh 23
Point Information Jeunesse 23

EN ATTENDANT L'ÉTÉ 24

Ville de Thuir

MAIRIE DE THUIR
30 bd L-J Grégory
B.P. n°6
66301 THUIR CEDEX
Tél: 04.68.84.67.67
mairie@thuir.fr
www.thuir.fr

Rédaction, Documentation, Création, Diffusion: Mairie de Thuir, Photographies: Mairie de Thuir sauf mention contraire - Impression: Imprimerie du mas sur papier PEFC.

Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).

Edito

Mesdames, Messieurs,

Mes Chers Concitoyens,

L'année 2017 est enfin terminée. Je dis enfin, parce que, comme toutes les années électorales, et celle-ci comportait deux élections majeures, Présidentielle et Législative, le rythme de vie des collectivités est perturbé, cette perturbation affecte l'activité économique d'une cité, et du pays, à travers la consommation des ménages, vu l'incertitude des résultats, et surtout perturbe les relations entre l'État et les collectivités, notamment en ce qui concerne les travaux programmés, bénéficiant de subventions étatiques. Chacun doit savoir qu'en attente des subventions de l'État (hors DETR - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) on ne peut commencer les travaux, avant la notification de celles-ci.

Ainsi les équipements de la Ville ont connu, une année de retard, s'agissant, entre autres de la rue Arago, du réaménagement d'espaces commerciaux pour lesquels néanmoins nous avions obtenu les aides de l'État du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

Nous avons eu moins de chance, en ce qui concerne les opérations de sécurité, "3ème phase de vidéo-protection" ou "sécurité aux entrées des groupes scolaires". Pour ces deux opérations, nous "avons perdu patience" et après une longue attente, les avons réalisées avec nos propres financements.

Il en est de même pour une opération portant sur les travaux aux Caves BYRRH, pour lesquels nous avons obtenu les financements régionaux et départementaux mais aucune nouvelle de l'État, sinon des demandes incessantes de complément de dossier ce qui peut laisser supposer que les crédits... n'existent pas ou plus.

D'autres travaux, MJC, Cellier, la Fauvelle ont pris du retard du fait de la défaillance de certains professionnels.

Mauvaises nouvelles également, en ce qui concerne les Emplois Aidés, que ce soit pour les associations, dont beaucoup vont être mises en difficulté ou pour la Collectivité qui en faisait un des leviers important de ses aides envers ceux qui avaient perdu leur emploi, ou ceux qui étaient en attente de leur premier.

Leur nombre était important, ils servaient en autre de période d'essai avant certaines embauches, ou tout simplement ils permettaient d'accomplir certaines tâches que la Collectivité ne peut assumer de la même façon, depuis leur suppression.

Pour tout ceci, travaux, contrat, nous faisons en sorte de rattraper le temps perdu, si c'est possible, d'assurer au maximum les services impactés par la non reconduction des CAE, ainsi que d'assumer autrement la solidarité envers les personnes, mais bien sûr cela en concernera moins, et le budget consacré sera en augmentation.

Pour le budget, il sera voté comme d'habitude fin Mars.

Comme, chaque année, en fin d'année la Ville a fait des efforts, financiers entre autres, pour animer la Cité, en attirant autochtones et forasters vers ses commerces.

Cette année encore l'investissement a été très important, Patinoire, Chalets, Animations, avec une nouvelle association "Thuir en Fêtes", qui a pris en charge la gestion de ces animations. Les commerçants ont joué le jeu avec la décoration de leurs vitrines, la vitrine magique... cela devait être une réussite... C'était sans tenir compte du temps, de la date des vacances, complément déconnectée des réalités locales, ce qui fait que le résultat escompté a été moindre que celui espéré. La fermeture de certains marchés, ou la difficulté d'autres, montrent que le cas de la Ville de Thuir n'est pas unique.

Pour le commerce local, il apparaît néanmoins que malgré les phénomènes évoqués plus haut et la concurrence d'Internet, le chiffre d'affaire s'est fait au dernier moment – c'est une satisfaction.

La Municipalité et ses partenaires vont plancher sérieusement sur la mise en place du "Noël 2018" en sachant déjà que les vacances sont programmées aux mêmes dates.

Rien ne serait plus néfaste pour la Cité, que de baisser les bras !

Notre Ville est en continuelle mutation commerciale en ce début d'année avec le départ d'Intermarché remplacé par NETTO. Je veux dire aujourd'hui que ce départ (pas les mêmes conditions) était programmé par les enseignes Champion ou Carrefour qui laissaient "dépérir" le magasin qui devenait une friche commerciale, afin d'optimiser celui de la ville voisine qui leur appartenait.

Ce départ était programmé alors que Super U n'existait pas, ni LIDL, ni Leader Price, c'est pour cela que j'avais accepté cette enseigne car Thuir se serait retrouvé avec une seule "Épicerie" aux Aspres. Je peux vous assurer que mes nuits étaient agitées en pensant à ce scénario que je qualifiais de catastrophe !

A l'époque quand le patron d'Intermarché a repris le magasin de la Riberette, alors qu'il savait que les autres surfaces étaient programmées, j'ai poussé un OUF de soulagement et ne pouvais que le remercier.

Mais ce n'est pas la seule mutation commerciale envisagée, c'est la raison pour laquelle nous continuons à suivre la situation de près et à nous battre, car la mutation des commerces est une des réalités du 21° siècle.

Ainsi dans les 3-4 ans à venir c'est entre 4 et 5 Millions d'euros qui vont être investis dans la Vieille Ville : rues, appartements, maisons, commerces.

Nous allons signer avec l'État, la Région, le Département, le Deuxième "Contrat de Ruralité" qui concernera entre autres la réhabilitation de l'Ancienne Gendarmerie et le Parvis de l'Hôtel de Ville, nous allons signer avec la Région et le Conseil Départemental le Premier Contrat "Bourg-Centre" de la Région Occitanie (13 départements),

conventionner avec l'Office 66 la reconstruction de la Résidence Aymerich.

L'Office 66 lui, va procéder à la démolition de la grande tour de la Canterrane et la reconstruction de logements qui suivra.

Notre Ville est une cité vivante qui va de l'avant.

Un seul point noir à l'horizon, la sécheresse, qui impacte la nappe qui nous fournit l'eau, le manque d'eau pourrait impacter négativement le développement de la Ville (Permis de construire).

Un deuxième point noir, alors que nous avions obtenu une cinquantaine d'hectares constructible, nous allons être impactés d'après nos renseignements, de près de la moitié...

La Communauté de Communes va initier les études pour l'implantation d'un site Agro-alimentaire, sur la zone de la Carbouneille. D'autres investissements commerciaux privés sont en cours.

Je pourrais terminer, sur ce qui impacte nôtre vie à tous, ce que l'on appelle en général incivilités, chiens, déchets ménagers laissés n'importe où, véhicules en sens interdit, garés sur les trottoirs, vitesses excessives, insultes, demandes saugrenues et j'en passe...non, je pense que le positif, et c'est le développement harmonieux de la Cité, doit l'emporter. Pour le reste Police Municipale, caméras, bientôt des lunettes détectant les excès de vitesse...devraient atténuer, tout ce qui exaspère le citoyen modèle, ça existe, et les élus en charge des secteurs incriminés.

Mes Chers Concitoyens, la Municipalité essaie toujours avec bonheur de vous apporter un maximum de confort, dans un cadre de vie que beaucoup nous envient. Nos services publics sont opérationnels, à la Mairie, à la Communauté de Communes, nos associations et les bénévoles qui les animent font un travail remarquable, je tiens à les remercier.

Mais n'oublions pas que, c'est parce que nous sommes ensemble pour l'essentiel que nous réussissons – Merci.

René Olive,
Maire
Vice-Président du Conseil départemental

Le 5 Janvier le Maire entouré du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes, en présence de Monsieur Sébastien Cazenove, Député et Madame Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, recevait dans la belle salle des Aspres les Élus du Canton, les personnalités Communales, Départementales et Services de l'État, les chefs d'entreprises, et bien sûr la population de Thuir venue s'enquérir de la marche en avant de la Cité. Un grand moment de civisme et de convivialité apprécié par tous.

Après avoir rappelé les deuils douloureux ayant affecté la famille municipale, Pierre Mestres, Angélique Duchemin, l'accident du car scolaire de Millas, le Maire a tenu à féliciter Sébastien Cazenove, enfant de Thuir, devenu notre nouveau Député, renouant avec la tradition qui avait vu Louis Noguères et Léon-Jean Grégory, Maires de notre Cité siéger aux deux Assemblées Nationales, Chambre des Députés et Sénat.

Après quelques remarques sur les premières décisions du nouveau gouvernement, emplois Aidés, APL, Taxe d'Habitation, le Maire attaqua sur son exercice favori, le développement de la Cité du Byrrh.

Chantiers – animations – associations – services – solidarité ont été présents toute la soirée, pour le plus grand plaisir des personnes présentes.

Il ne manqua pas de rappeler le souhait fervent de voir se construire la nouvelle Caserne des Sapeurs Pompiers, ce qui fut entendu par les deux personnalités présentes...

Le discours de René OLIVE se termina avec les remerciements à toutes, celles et tous ceux qui contribuent à l'essor de la Ville, les Services de la Commune, du Département, de l'État, Artisans et Commerçants, Agriculteurs, Chefs d'Entreprises, Associations.

Pour terminer la manifestation, Monsieur le Député, Madame la Présidente, assurèrent les participants de toute leur sollicitude.

Le Vin d'Honneur clôtura amicalement cette rencontre incontournable pour la vie de la Cité.

Photos © Sylvie Lemort

Le Préfet à Thuir... pour la Réforme du Code du Travail par ordonnances

Pascale Duval - Responsable de la DIRECCTE 66 (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), Sébastien Cazenove - Député, Philippe Vignes - Préfet des Pyrénées-Orientales, René Olive - Maire de Thuir et Akim Benrabia - Directeur de Pôle Emploi.

Patrick Guidici, Directeur de Pernod Thuir

Robert Massuet, entrepreneur thuirinois et Président de l'Union Professionnelle Artisanale

Julien Batlle, Directeur de Ille Roussillon

Jean-Christophe Nierga, gérant de la Société Fabres Frères

La Reforme du travail par ordonnances vise à accorder plus de flexibilité aux entreprises afin de doper l'emploi.

Paraphées devant les caméras par le Président, Emmanuel Macron, depuis l'Élysée, le 22 septembre 2017 les ordonnances sont entrées dans la foulée en application.

La réforme subit toutefois les derniers ajustements avec sa ratification au parlement. Elle a pris sa pleine mesure le 1er janvier 2018, avec la publication des décrets d'application.

Pour cela, le Préfet Philippe Vignes parcourt le département avec les responsables de la Direction départementale du Travail afin de rencontrer et sensibiliser les chefs d'entreprises à l'évolution de la loi.

Mardi 27 février, il était à Thuir, dans les locaux de Pernod Ricard reçu par le Directeur - Patrick Guidici, le Maire - René Olive et le Député - Sébastien Cazenove.

Après l'entrée en matière du Préfet et les prises de parole des élus, trois chefs d'entreprises thuirinois se sont exprimés sur le cheminement de leur entreprise. Avant de laisser la place à Pascale Duval, Responsable départementale de la DIRECCTE, chargée de détailler les différentes mesures des ordonnances, puis ce fut au tour de Akim Benrabia, Directeur de Pôle Emploi, avant de passer à l'exercice questions-réponses.

L'apéritif offert par la Société Pernod fur apprécié de tous.

Photos © Karine Gorris

Visite de Monsieur Gilles Giuliani, Sous-Préfet

Bilan sur le dispositif de sécurité mis en place dans la ville, en particulier pendant les fêtes de fin d'année.

Le Sous-préfet, Monsieur Gilles Giuliani, a effectué une visite dans la commune. Il a tenu à rencontrer le Maire et des commerçants afin de se rendre compte de l'efficacité du plan de sécurité déployé sur le centre ville et en périphérie.

Après un long moment d'échanges avec les commerçants et leur Présidente Véronique Bergé, le sous-préfet a souhaité faire une petite visite dans les boutiques du Centre ville. L'occasion de rencontrer les acteurs du commerce local.

Étaient également présents à cette rencontre d'Adjudant-Chef, Patrick Serrano, représentant la compagnie de Gendarmerie de Perpignan, Thierry Voisin – Adjoint à la Sécurité et Cyril Mateu – représentant la Police Municipale de la commune.

Lors de la visite chez les commerçants

Premier Salon du Mariage

Les organisatrices Annabelle Demandrille et Dominique Nogues, le Maire, René Olive et le Député, Sébastien Cazenove inaugurent la première édition du Salon des mariages dans la grande Salle des Aspres.

La première édition du salon du mariage organisée à Thuir par Andova'Events les 27 et 28 janvier dernier a eu le succès attendu.

Placée sous le signe de la convivialité et de la créativité, les nombreux visiteurs ont pu découvrir les offres originales de prestataires venus de différentes régions.

Des animations singulières ont ponctué ce week-end: prestations "live" de groupes musicaux de styles variés: soul, jazz, violon ; défilé de robes, costumes et lingerie ; cérémonie laïque en direct animée par une chanteuse.

Andova'Events et les exposants vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour le Salon de la Gastronomie du 9 au 11 novembre et pour la 2° édition du Salon du mariage en janvier 2019.

photos © mb real pix

photo © Ô tour des fleurs

Une touche de romantisme sur le stand de Valérie, boutique Ô tour des fleurs.

Nouveau à Thuir : on peut désormais se pacser à la Mairie

Le PACS (Pacte Civil de Solidarité) a été créé en 1999, il est avec le mariage civil, une des deux formes d'union civile du droit français.

Les deux "pacsés" s'engagent par un partenariat contractuel qui officialise leur vie commune.

Au 1er novembre 2017, la compétence, qui était au Tribunal d'Instance, a été transférée aux Mairies.

Depuis cette date, une dizaine de PACS ont été conclus à Thuir.

Ci-contre Megan et Cyril, lors d'un des premiers contrats signés sur la Commune avec le Premier Adjoint, Jean-Marie Lavail.

TRAVAUX

1. Boulevard Violet : 2 maisons de ville et 2 appartements
2. Crèche
2.bis Relais Assistantes Maternelles
3. Restaurant scolaire École Maternelle Michel Maurette
4. Restauration ancienne Gendarmerie
5. Réfection villa de la Piscine
6. Réalisation d'une Aire de lavage aux ateliers municipaux
7. Réalisation de locaux associatifs
8. Réfection - Rue de Cerdagne
9. Trottoirs - Rue du Bocage
10. Pavage de l'Impasse Arago et de la Rue Arago
11. Travaux Mas Maurette
12. Enrobé parking de la Dû
13. Réfection Avenue Fauvelle
14. Réfection du parvis de la Mairie

Privé

15. Les Mistelles
16. HLM La Cave
17. Création d'une chambre funéraire
18. Lotissement Le Vidres
19. Lotissement Les Tournesols

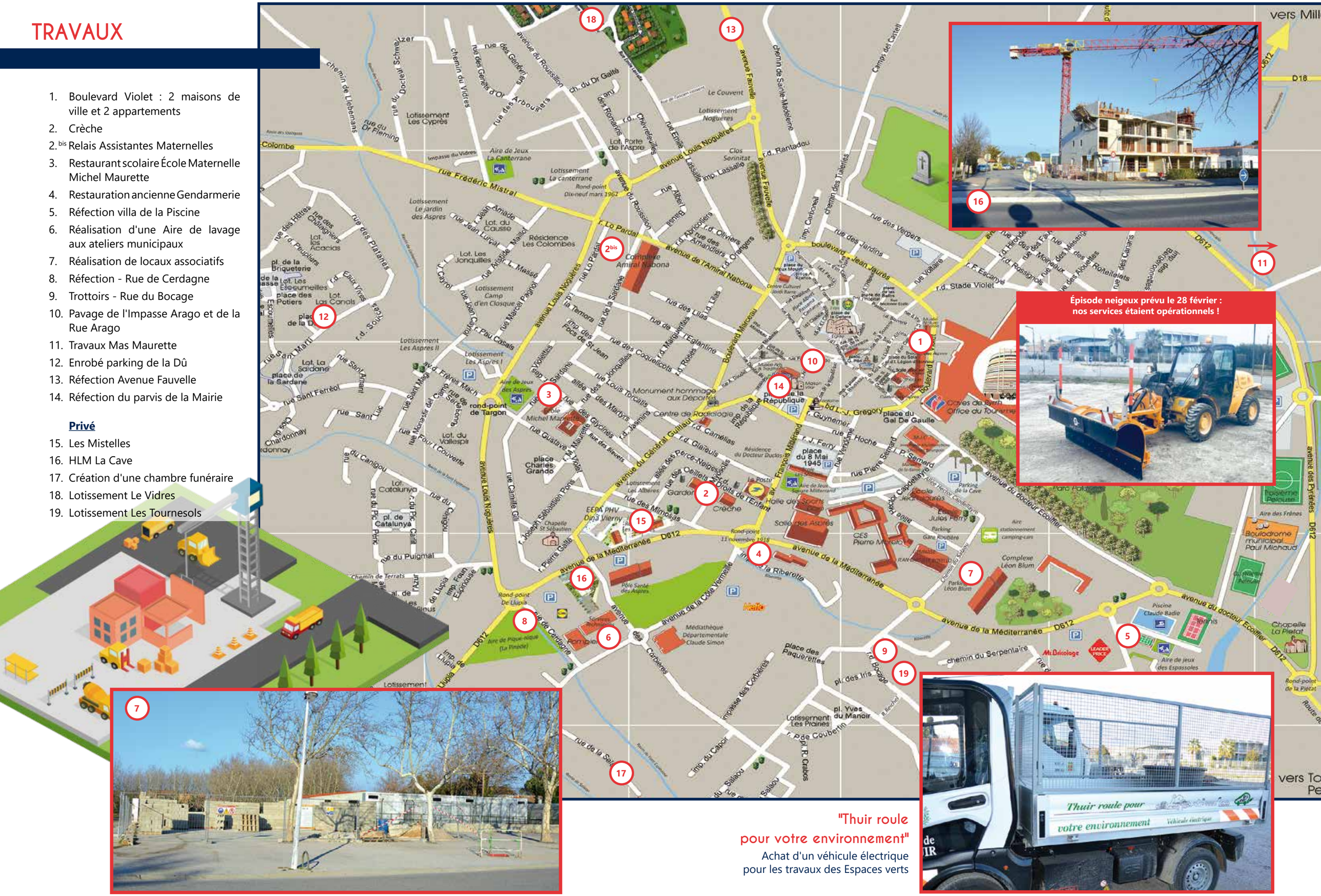

Épisode neigeux prévu le 28 février : nos services étaient opérationnels !

"Thuir roule pour votre environnement"

Achat d'un véhicule électrique pour les travaux des Espaces verts

AVIS DE LOCATIONS

Rénovation ancienne Gendarmerie

La brigade de Gendarmerie de Thuir va intégrer ses nouveaux locaux à La Pietad au mois d'Avril. Les locaux libérés comprennent 11 appartements qui vont être entièrement rénovés (voir illustration façade). Les 143 m² des services administratifs vont être aménagés à destination d'activités du secteur tertiaire (bureaux, salles de consultations avec salle d'attente commune,... ...).
L'accessibilité par ascenseur sera assurée ainsi que le stationnement.
Si vous êtes intéressés par une cellule, contactez les services techniques de la Commune au 04.68.84.67.70 ou 72.
Les travaux devant débuter au cours de cette année 2018, nous contacter dans les meilleurs délais.

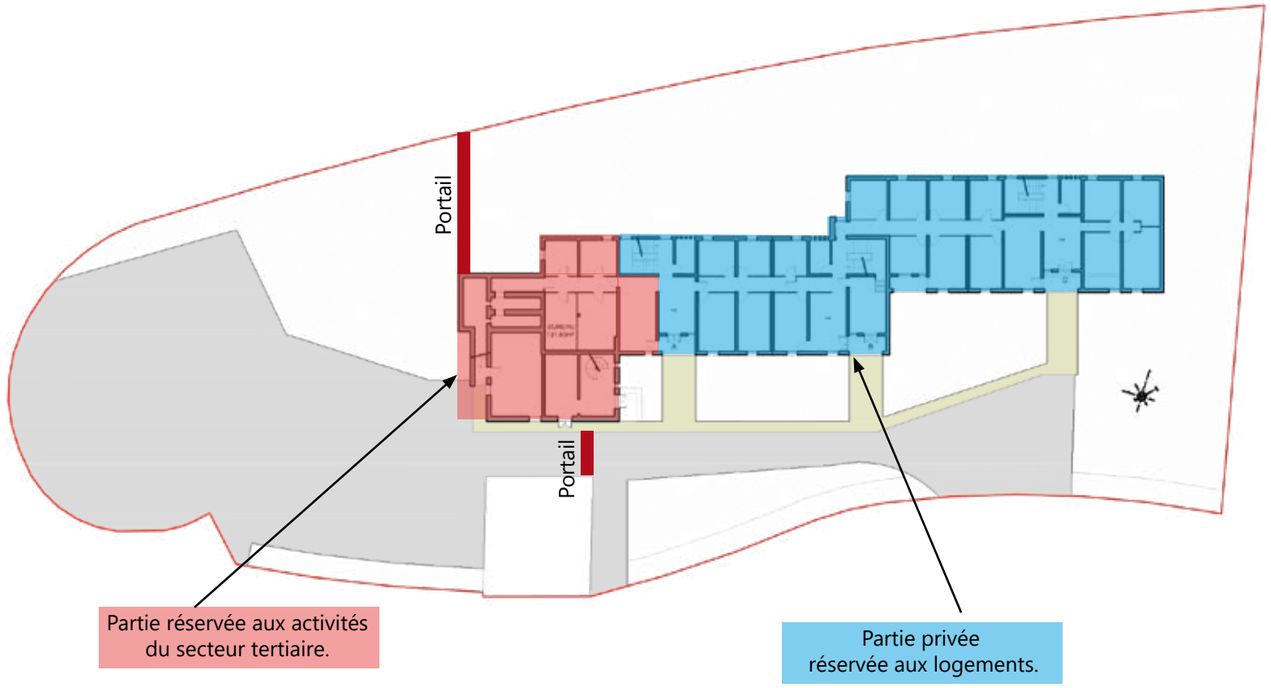

Lors de la séance du Conseil Municipal en date du 21 Février, la délibération principale portait sur, **l'opposition du Conseil Municipal aux compteurs LINKY : le déclassement des compteurs existants, leur élimination**

Cette délibération faisait suite à la réunion des groupes municipaux qui à l'unanimité s'étaient prononcés POUR (l'opposition).

A noter que l'Élu EELV qui avait démissionné du Conseil ne peut en aucun cas se recommander d'une quelconque action municipale, tellement il avait été discret, le mot est faible, durant les mandatures où il avait siégé, même sur les projets concernant l'environnement.

Cette décision faisait suite également à l'important dossier constitué depuis des mois par la municipalité, et les craintes exprimées par les citoyens, concernant la santé, ou la vie privée.

Le rapport de la Cour des Comptes, en outre, dénonçait le « dispositif coûteux pour le consommateur, mais avantageux pour ENEDIS, les gains insuffisants pour lesdits consommateurs, une bonne affaire pour ENEDIS, dont les consommateurs sont les grands perdants » . Ledit rapport donc ne pouvait en outre que raffermir la position des Élus.

A ce jour, ENEDIS nous a informé par téléphone qu'elle déférerait si besoin notre délibération au Tribunal Administratif.

Elle vise à protéger les citoyens qui sont opposés au compteur LINKY. Pour les autres, je pense qu'ils gardent leur libre arbitre d'accepter, bien que la délibération interdise l'élimination des compteurs existants.

Ci-dessous la délibération votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2018
Délibération N°24 - 2018

OBJET : Refus du déclassement des compteurs électricité existants et de leur élimination - opposition aux compteurs LINKY.

VU l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Locales,
VU l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Locales,
VU l'article L3121-1 du Code Général des Collectivités Locales,
CONSIDÉRANT que les compteurs d'électricité sont des ouvrages basse tension du réseau public de distribution,
CONSIDÉRANT que les compteurs sont affectés au service public de distribution de l'électricité et font l'objet d'un aménagement indispensable à l'exécution des missions de ce service public,
CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article L322-4 du Code de l'énergie, les ouvrages des réseaux publics de distribution sont la propriété des collectivités publiques et de leur groupement désignés au IV de l'article L2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDÉRANT que les compteurs relèvent du Domaine Public de la Commune,
CONSIDÉRANT que la compétence d'autorité organisatrice d'un réseau public de distribution a été transférée par la commune à un établissement public,
CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article L1321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert de compétence entraîne de plein droit la mise à la disposition de l'établissement public des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence,
CONSIDÉRANT que la mise à disposition des biens, et notamment des compteurs électriques, n'emporte pas un transfert de propriété de ces biens qui demeurent la propriété de la Commune,
CONSIDÉRANT que la décision de remplacer les compteurs existants par un compteur communicant n'a pas, par sa nature et sa portée, le caractère d'une décision de gestion qui relèverait de la compétence de l'établissement public,
CONSIDÉRANT qu'en cas de désaffectation d'un bien du Domaine Public d'une commune mis à la disposition d'un établissement public, la Commune recouvre l'ensemble de ses droits et obligations sur ce bien,
CONSIDÉRANT que la destruction, l'élimination ou le recyclage des compteurs électriques existants implique leur aliénation, ce qui suppose une décision préalable de déclassement,
CONSIDÉRANT que la décision de déclassement d'un bien va au-delà d'un simple acte de gestion relevant de la compétence de l'établissement public,
CONSIDÉRANT que la Commune, en tant que propriétaire des compteurs, est seule compétence pour prononcer le déclassement d'un bien de son Domaine Public et son élimination,
CONSIDÉRANT que l'établissement public ne peut pas aliéner les compteurs existants sans le consentement préalable de la Commune et le déclassement préalable des compteurs,
CONSIDÉRANT les incertitudes en matière de santé, de respect de la vie privée et des libertés individuelles, du coût de déploiement et des économies pour le contribuable.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de refuser le déclassement des compteurs d'électricité existants,
- d'interdire l'élimination des compteurs existants et leur remplacement par des compteurs communicants LINKY sans le consentement préalable de la Commune et une décision de désaffectation de la part de son Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents et représentés,

- REFUSE le déclassement des compteurs d'électricité existants,
- INTERDIT l'élimination des compteurs existants et leur remplacement par des compteurs communicants LINKY sans le consentement préalable de la Commune et une décision de désaffectation de la part de son Conseil Municipal.

FAIT et DÉLIBÉRÉ à THUIR,
les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
René OLIVE.

Les bénévoles à l'honneur !

En place depuis de nombreuses années cette cérémonie a pour objectif de mettre à l'honneur nos bénévoles, les récompenser, valoriser leurs actions à travers leurs projets collectifs et surtout les encourager à continuer.

Leur mise en lumière permet aussi de mettre en avant la diversité de leurs activités. Bénévoles, souvent dans l'ombre et pourtant indispensables au bon fonctionnement des clubs et associations.

Jean-Marie Lavail, Thierry Voisin, Nicole Gonzalez, Adjoints au maire ainsi que Raymond Perez, Conseiller municipal, ont eu le plaisir de mettre à l'honneur :

- Barre Bruno, Amicale de Pétanque
- Bautista Jésus, Amicale des Sapeurs Pompiers
- Bernard Florence, les Gegants de Tuïr
- Bonafos Léocadie, U.N.R.P.A.
- Deflandre Sylvia, Club des Retraités
- Gouvrit Lionel, VTT
- Gueroult Gérard, Association pour le Don du Sang
- Legrand Willam, la Randonnée Thuirinoise
- Lohez Micheline & Daniel, Souvenir Français
- Porteils Alain, Handball Club
- Pujol Gérard, Groupement Sardaniste de l'Aspre
- Ricard Angeline, Association Saint Vincent de Paul
- Sid Athmane Cédric, Football Club
- Vergnes Henri, Ordino

Angeline Ricard honorée pour ses années de bénévolat auprès des plus défavorisés et des personnes âgées.

Jésus Bautista fut longtemps Lieutenant de la Caserne des Pompiers de Thuir et donnait également beaucoup de son temps pour l'amicale des Sapeurs pompiers

Rencontre Mairie - Commerçants

Le Maire remet à Anna Vaux la Médaille de la ville pour ses 30 ans de Présidence à l'Union des Commerçants et Artisans

Vendredi 19 janvier, ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation du Maire.

Cette rencontre conviviale permet de longs échanges avec ces femmes et ces hommes qui sont au centre de l'animation du coeur de ville.

Après un tour d'horizon des différents sujets, entre bilan et perspectives, cadre de vie, sécurité, urbanisme, environnement, logement, proximité, événements, animations et communication, le Maire souhaita continuer à développer des projets communs d'animation de la ville et des commerces. L'organisation de notre centre ville a favorisé l'émergence d'un commerce local, attractif qui résiste assez à la conjoncture.

Les atouts sont nombreux, les talents et les acteurs sont là mais dans le contexte actuel, nous devons unir nos forces pour préserver nos potentialités.

Une bien joyeuse tradition...

C'est toujours avec le même plaisir que nos seniors se retrouvent pour partager ce moment d'amitié.

La halle des sports, avec ses tables joliment décorées, a ouvert ses portes à nos seniors avec de nombreux résidents de la Maison de retraite accompagnés de leur animatrice Jocelyne.

En prélude de cet après-midi récréatif, quelques mots de Monsieur le Maire, en présence de son Adjoint, Monsieur Raymond Lemort afin de souhaiter la bienvenue et présenter leurs meilleurs vœux pour 2018.

Tandis que les conseillers municipaux présents assurent le service, mille-feuilles, bras de Vénus, gâteaux des rois préparés spécialement par les artisans de la commune envahissent les tables, le tout arrosé d'une douce boisson pétillante... ...

Un spectacle débordant de fantaisie et d'élégance a charmé nos anciens avant de laisser place à la danse !

Du nouveau dans nos commerces...

Une Cité vivante !

Food-truck "Ti-Mal" La Réunion

Cuisine créole typique de la Réunion.

Envie d'évasion, envie de partir dans les îles... faîtes une pause gourmande chez "Ti-Mal". Sur place ou à emporter, le lundi et le vendredi soir.

Parking de Mr Bricolage
07.67.39.97.74

Les saveurs de Rym ----------

Spécialités orientales & méditerranéennes

Cuisinière et pâtissière professionnelle Rym vous propose ses services en tant que Traiteur et Chef à domicile : menu sur mesure, réception, anniversaire, déjeuner ou dîner familial... Commandez c'est livré (gratuitement).

Et à partir du mois de mars : "L'atelier des minis chefs" ateliers culinaires pour les 7-16 ans !!! et des cours pour adultes aussi...

06.24.59.31.88
www.lessaveursderym.com

Entre parenthèses ----------

Salon de thé - Expo vente

Envie d'un thé, d'un chocolat chaud, d'un café gourmand, d'un brunch salé ou sucré ? Venez découvrir "Entre parenthèses", un endroit chaleureux, confortable dans une ambiance éphémère avec mobilier et déco en dépôt expo-vente.

11 rue Arago - 06.74.72.35.93

Street café ----------

Food-truck à l'entrée de Thuir

Street Café est le lieu idéal pour combiner Street Food et produits de qualité : produits locaux, viande bouchère, des frites maison... et une aire de jeux dédiée aux enfants...
Sur place, à emporter ou livré à domicile midi et soir.

Route de Perpignan - 06.16.87.10.11
www.streetcafe66.fr

Le Summum ----------

Restauration rapide

Vous désirez un déjeuner vite servi, avec des produits de qualité dans un endroit chaleureux et décontracté...
Vous n'avez pas le temps, vous êtes pressés? Le Summum vous sert au drive!

Rue Arago - 06.50.70.59.61

Tout en calèche ----------

Promenade en Calèche, Balade à Poney

Promenade en pleine Nature, mini randonnée, circuit à thèmes, circuit des Caves Byrrh, animations de vos manifestations, mariage, anniversaire... et élevage...

Traverse de Saint Féliu – D18
06.22.70.47.65

Boutique Nat ----------

Mode et accessoires

Nathalie a passé la main à Christiane Cases. La boutique reste à l'identique, très agréable dans le même esprit, même style, avec des vêtements et accessoires très tendances et souvent renouvelés. Du modèle basic au modèle indispensable et original qui manque dans votre dressing.

10 bis Place de la République - 04.68.52.12.35

Cruaud Christophe ----------

Peinture, décoration d'intérieur, revêtements muraux et ravalement.

En fonction de vos besoins, de vos attentes, Christophe réalisera les prestations que vous souhaitez et sublimera vos espaces intérieurs.

06.25.29.76.65

Bistrot Verquin ----------

Boulevard Grégory
04.68.53.12.98

C'était le café Bleu ! .....
Changement de décor, le premier coup d'oeil est essentiel.
Ce bistrot, tout simplement coquet et original, est doté d'une agréable terrasse, et puisqu'on dit que dans un bon bistrot il y a l'âme de son patron : Allez donc lui rendre visite !

L'affiloir ----------

Coiffure hommes et enfants

Taille de la barbe, rasage à l'ancienne avec le rituel des serviettes chaudes.
Une envie soudaine de sculpter votre moustache et/ou votre barbe...
Aurélie vous accueille mais.... prendre rendez-vous est fortement conseillé.... les clients sont de plus en plus nombreux....

23 bd L-J Grégory – 09.81.41.42.54

La cabane à fripes ----------

Vêtements et accessoires d'occasion

Nouveau dans la commune.
Vous désirez habiller vos enfants et peut-être vous même à moindre prix ? La cabane à fripes... Le concept ? Vente de vêtements (du 6 ans garçon ou fille, jusqu'à la grande taille femme). Accessoires d'occasion à petits prix (à partir de 1€).

Rue Arago
06.67.82.07.68

Très prochainement !

Joséphine ----------

Glaces, sorbets, Crêpes et gauffres faites maison

Les meilleurs glaces de notre région avec une fabrication artisanale de nos trois producteurs et maîtres glacier passionnés : Glace au lait de brebis bio de Montferrer, sorbets bio de Sorède et glace au lait de vache de Carcassonne.
Perrine vous accueillera pour une pause gourmande !

8 Rue du Souvenir
06.18.39.53.35

PERPIDEM ----------

Déménagement

Une entreprise spécialisée dans la gestion des déménagements partout en France. Simplifiez-vous la vie, Perpidem organise tout, reposez-vous sur 20 ans d'expérience professionnelle. Devis gratuit.

3 rue Dugommier
04.34.10.73.89 / 06.61.58.77.50
https://perpidem-demenagement.fr/

MÉDICAL ... & PARA-MÉDICAL...

Kinésithérapeutes
2 nouveaux associés au Cabinet Reig

Ostéopathie - Balnéothérapie - Ondes de choc - LPG - TECAR.
Sébastien installé depuis 2014 vous accueille désormais avec
Quentin Marie & Henri Tetersen - 3 rue J-S Pons - 04.68.08.91.23

Ostéopathe D.O
Aurore Bonnamic

vous accueille au cabinet et à domicile
2 rue Cassanyes - 06.03.02.08.00

Christian Cousson
Hypno-sophrologie
Massage japonais émotionnel

Au cabinet, à domicile, en entreprise
52 rue Saint-Ferréol - 06.75.44.35.77

Gaspar Joào
Be Harmony

Auriculothérapie au laser doux basé sur l'art ancestral de la médecine chinoise.
20 rue du Souvenir - 06.11.53.33.14

Les CE2 à l'assaut des pistes de ski.....

Grâce au projet **"1000 enfants à la neige"** construit par les stations des Neiges Catalanes, l'USEP (fédération sportive de l'école primaire) et tous les partenaires de l'opération (ESF, transporteurs, loueurs de matériel...), les deux classes de CE2 de Mme Rébujent et Mme de Maury de l'école Jules Ferry de Thuir ont pu partir au ski, tous les mardis du mois de Janvier 2018, sur la station de Formiguères dans le massif du Capcir.

Chaque élève a pu véritablement apprendre à skier grâce aux dévoués moniteurs de l'École du Ski Français. C'est ainsi que tous ont validé leur niveau de progression : de "l'ourson" au "flocon" jusqu'aux "étoiles" ! De véritables "As" du ski, quoi !

Des journées bien remplies... mais quel bonheur de connaître les joies de la neige et de voir tous ces sourires et ces étoiles dans les yeux !

Une vraie belle aventure qui restera longtemps gravée dans la mémoire de nos écoliers thuirinois, des enseignantes et de tous les parents accompagnateurs.

Sincères remerciements à tous pour la réalisation de ces beaux moments de partage ! C'est bien ainsi, que la magie peut opérer et que l'ÉCOLE reste porteuse de beaux projets!

Le rendez-vous est donc pris pour "la Fête de la Neige" prévue à Font-Romeu à la fin du mois de Mars où aura lieu le grand rassemblement de tous les élèves qui ont participé aux "1000 enfants à la neige 2018". L'école de Thuir y sera !!! Ça c'est sûr !!!

Et pour la suite de leurs aventures, les chanceux élèves de CE2 de Mme Rébujent et de Maury se rendront fin avril au centre UDSIS de St Cyprien pour un séjour de 3 jours pour découvrir cette fois... l'activité "voile" !

Patience ! Ils ne manqueront pas de vous raconter dans le prochain numéro...

Madame Rebujent

Défis sciences aux maternelles

Dans le cadre du projet d'école "Quand les sciences rencontrent l'Art et la Littérature", les enseignants de la Maternelle M. Maurette ont organisé une matinée "Défis Sciences". Avec l'aide d'une quarantaine de parents, 20 équipes de 5 ou 6 enfants ont pu découvrir pas moins de 17 ateliers sur l'électricité, les aimants, les constructions & le parcours, l'équilibre et enfin les constructions autour des 3 petits cochons. Une matinée riche en découvertes pour ces 134 explorateurs des sciences!

à la Patinoire

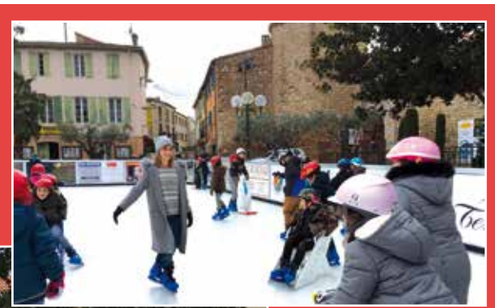

Les écoliers ont séché deux heures de cours pour patiner....
avec la complicité de leurs "instits"....

Culture Animation

Les clowns des Beaux-masques

Les Sévillanes de La Macarena

Les associations culturelles réunies au profit du Téléthon

Près de 600 personnes ont investi la Salle des Aspres. Les uns étaient venus en spectateurs, les autres pour danser, chanter et jouer la comédie.

Un spectacle de plus d'une heure et demi pendant lequel 17 associations se sont données la main pour créer un événement d'une envergure inhabituelle. La grande Salle des Aspres s'est avérée très appropriée pour une telle manifestation. Après 6 mois de préparation, Françoise Abenatar a magnifiquement orchestré la soirée. Qualité et diversité restent de mise dans le choix des tableaux, de la mise en scène et du choix des musiques qui se sont succédées.

Le final qui a rassemblé 240 participants a enthousiasmé les spectateurs.

Un grand bravo à tous les artistes, les techniciens, les nombreux bénévoles, à la maîtresse de cérémonie Alix Bourrat ainsi qu'à Françoise Abenatar pour sa présence, sa création, sa gentillesse, son énergie et son talent lors de ce grand moment intergénérationnel.

Photo © Karine Gorris

Le coup de coeur : une magnifique sardane interprétée par les Dansaires catalans et le Groupement sardaniste de l'Aspre

Photos © Photo Club Thuir

Seniors 1 garçons

Moins de 18 ans filles

Baby-hand

Sports

Handball club de Thuir, un club qui monte, qui monte....

Après avoir célébré ses 401 adhérents, le Handball club de Thuir compte aujourd'hui 403 licenciés, deux joueurs viennent de rejoindre l'effectif de l'équipe senior. Un record !

Notons que parmi ces 403 licenciés de l'école de hand jusqu'à la section loisirs, 60% font partie de la Communauté de communes des Aspres. Le Président, Christophe Lemort rappelle que "*Le HBCT est le premier club du département en terme de licenciés et de niveaux. Les handballeurs se plaisent chez nous où il existe un esprit club dans un cadre très familial.*"

Et au classement ?

- Les moins de 18 ans filles sont en tête de leur poule (Challenge de France) !
- Les Seniors 1 garçons, en prénational sont en tête du classement avec 19 matchs gagnés et 0 perdu !

Le baby-hand aussi... !

Céline Teillard, éducatrice diplômée s'active à initier les tout-petits à la pratique du Handball. Le baby-hand est une activité adaptée aux enfants de 3 à 5 ans et pour leur faire découvrir ce sport, le Comité 66 a doté le club d'un kit de matériel adapté aux exercices pour développer motricité et agilité.

Rencontre départementale de Judo

Les 13 et 14 janvier dernier, le Judo club de Thuir accueillait au Gymnase près de 1000 judokas, enfants et adolescents, garçons et filles pour une compétition qualificative départementale poussins, benjamins, minimes. Pour les plus petits, baby et mini-poussins, une animation était également prévue et chacun a eu le bonheur et la fierté de recevoir une médaille.

Les judokas thuirinois ont obtenu de très bons résultats :

<u>Poussins</u> - 1ers Bardet-Roy Leo, Battle Jéremie - 2èmes Denajar Thibault, Gonzalez Enzo, Nicola-Baldeon Sinchi - 3èmes Hidalgo Sandro, Martinez-Desquines David, Roger-Vinassac Anais, Sanchez Mathéo, Sanchez Noa, Tarazona Axel, Ternier Lilouanne, Verplanken Evan, Prouteau Oscar, Vives-Topham Mark

<u>Minimes</u> - 2ème Leclerc Alexis - 3èmes Lecroc Mathéo, Patrac Lena

<u>Benjamins</u> - 1ère Farran Fiona - 2ème Lorente Marilou - 3èmes Chalancon Océane, Millet Maelyne, Millet Valentin, Blaise Clara.

Battle Jérémie - 1er Poussin

Farran Fiona - 1ère Benjamin

Leclerc Alexis - 2ème Minime

181 "fous du volant" envahissent la salle des Aspres

Le club de Badminton de Thuir "Joyeuse plume des Aspres" a accueilli le Championnat départemental.

136 joueurs et 45 joueuses venus de 12 clubs du département, 276 matchs joués, 21 titres de champions remis, prés de 500 spectateurs sur 2 jours et des centaines de volants utilisés....

C'est dans une ambiance conviviale que se sont réunis 181 badistes pour 2 jours de compétition. La Joyeuse plume des Aspres avait à coeur la réussite de cet événement, l'accueil, l'organisation, l'enthousiasme, l'esprit d'équipe et de compétition... tout y était pour un Championnat réussi !

Résultats : Les joueurs du club de Thuir se sont distingués dans la catégorie Double Homme Promotion, avec le titre pour Vincent Baier et Nicolas Rodriguez, la deuxième place pour la paire Pasqual Tirach et Anthony Vaills. Emmanuel Justafre et David Angelats, dernière paire thuirinoise engagée dans cette catégorie se classant troisième. Le parcours de la meilleure équipe du Club de Thuir, en catégorie D, constituée de Aude Le Gallou, Présidente et de Julien Baroudy, s'est malheureusement interrompu en phase de poule du double mixte sur blessure de son partenaire.

Dans les autres catégories les paires thuirinoises n'ont pas accédé aux phases finales. A noter la belle performance du néo-thuirinois Éric Garrido, Service Civique du club qui finit second du simple homme de la meilleure Catégorie Régional, et gagne le double homme de cette même catégorie avec son partenaire du volant salanquais Geoffrey Thomas.

**David Angelats, Vice-Président de la Fédération Française de Badminton mais aussi fidèle badiste du club de Thuir,
aux côtés de Pasqual Tirach et Anthony Vaills (2°), de Nicolas Rodriguez et Vincent Baier (1°)
et de Monsieur ROMANS, Président du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) lors de la remise des prix.**

En prévision du 36° Tournoi de l'Aspre

Le 36° tournoi international aura lieu à Thuir les 19, 20 et 21 mai 2018 en catégorie U7, U9, U11, U13 et U15. Depuis 36 ans, les joueurs licenciés au Football Club Thuirinois ont la chance de pouvoir participer à un des plus grands tournois organisés dans notre département.

Depuis l'année dernière la majorité des équipes reçues sont logées en Camping. Mais nous souhaitons pouvoir continuer à héberger certaines équipes en famille d'accueil. En effet, pour les clubs étrangers, venant de très loin, c'est le seul moyen de pouvoir participer à un tournoi en France étant donné les frais de transports élevés. Pour d'autres clubs plus proches, il s'agit de partenariat avec des équipes qui nous invitent et nous logent en retour.

Cette année, le tournoi accueille des équipes étrangères de Russie, de Bulgarie, d'Espagne et du Sénégal, les joueurs seront également hébergés en famille d'accueil. Nous devons donc loger au total une centaine d'enfants. Pour mémoire, certaines années, le club a réussi à héberger plus de 200 enfants. Aujourd'hui nous sommes obligés de refuser des clubs par manque de place d'hébergement.

C'est pourquoi nous avons besoin de vous, pour que cette tradition perdure.

http://tournoiaspre.fcthuir.fr - 06.22.71.13.22 - hebergement@fcthuir.fr

Le Jambalaya Country Club relève brillamment le défi...

Le Championnat Régional Occitanie de "Danses latines et standards, Rocks et disciplines associées" se tenait les 24 et 25 février dans notre belle Salle des Aspres transformée pour l'occasion en véritable Salle de compétition.

Ce Championnat, organisé d'une main de maître par l'équipe du Jambalaya Country Club, sous l'égide de la Fédération Française de Danses a accueilli 200 compétiteurs de toute la Région. Près de 700 spectateurs se sont succédés pour assister aux différentes prestations de danses.

Le Jambalaya a brillé, ses danseurs ont obtenu de belles médailles régionales : Corentin De Brito - Médaille d'Or (série B), Laura Blanc - Médaille d'Or (série D), Manon Blanc - Médaille d'Argent (série D), Aurélia Blanc - Médaille de Bronze (série E), Fanny BLAY - Médaille d'Argent (série E), Marinette Montiel - Médaille d'Or (série E), Eric Ruillé - Médaille d'Or (série E), Maryse Rochon - Médaille de Bronze (série F).

Ariane Madisclaire (Présidente du Jambalaya Country), Josiane Picamal et Ingrid Castus ne sont pas montés sur le podium mais partiront pour la finale qui se tiendra à Lille en juin prochain.

La randonnée thuirinoise a tiré les rois

photo ©Jean-François Gravez

Arboussols, Marcevol..., ...

Magnifique randonnée dans des conditions très agréables par grand beau temps.

La marche fut longue, longue... mais les traditionnelles galettes des rois offertes à tous les randonneurs présents étaient au bout du chemin ! Hum... ! Un joli moment de partage et de gourmandise entre marcheurs !

NOUVEAU - PAYER VOS FACTURES SUR INTERNET

A partir du 1er mai

plus besoin de se rendre au centre des Impôts ou d'envoyer vos règlements par chèque :

vous pourrez payer vos factures de garderie, vos loyers, vos redevances directement en ligne.

Cette démarche simple est désormais possible depuis votre domicile.

Rendez-vous sur **www.thuir.fr**

Un Point Numérique en libre accès en Mairie pour vos démarches administratives

De nombreuses démarches administratives sont désormais possibles par Internet. La CAF, Pôle Emploi, les Impôts, la sécurité sociale (CPAM, MSA), les caisses de retraite, la majorité des administrations encouragent les usagers à effectuer leurs démarches en ligne. Pourtant certains n'ont pas d'accès Internet.

C'est pour cela que la Mairie de Thuir a souhaité mettre à disposition un ordinateur permettant un accès à Internet. Dans ce point Web, il est possible de réaliser toutes démarches en ligne mais également télécharger et imprimer attestations ou dossiers .

Cet ordinateur est exclusivement réservé aux démarches administratives.

---------- RAPPEL ----------

Le Service État Civil de la Mairie vous accueille :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le mercredi de 8h à 17h.

Toutes démarches de Passeport et de Carte Nationale d'Identité s'effectuent SUR RENDEZ-VOUS

*Avant le rendez-vous : Pré-demandes possibles et listes des pièces sur **www.thuir.fr***

www.thuir.fr

Retrouvez sur le site de Thuir, de nombreuses informations pratiques pour vous aider dans vos démarches (État civil, Carte d'identité, passeport, CCAS, ...), les contacts de tous vos Services, votre agenda des sorties et événements culturels ou sportifs.....

Nouveaux ateliers du "bien vieillir"

L'ASSAD THUIR-ASPRES, association d'aide à domicile, démarre une nouvelle série d'ateliers de prévention pour les seniors âgés de plus de 60 ans.

- Atelier PEPS EUREKA : une mémoire en pleine forme, 11 séances qui débuteront le 23 Mars 2018.
- Atelier NUTRITION : adapter son alimentation à ses besoins, 9 séances qui débuteront le 3 Avril 2018.
- Atelier VITALITÉ ou comment bien vivre sa retraite : alimentation, sommeil, activité physique... 6 séances qui débuteront le 3 Mai 2018.

Grâce au concours financier de la Conférence des Financeurs et au soutien du Conseil Départemental, ces ateliers sont **entièrement gratuits**.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que vous serez accueillis à l'école de musique de THUIR par Martine, Anne-Marie et Ingrid, les animatrices.

Un goûter sera offert à chaque séance. Il est également possible de prévoir un accompagnement véhiculé pour les personnes qui ont des difficultés de déplacement.

Renseignements / Inscriptions : **04.68.53.26.96**

DÉMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

POLICE MUNICIPALE

Pour tous travaux ou déménagements nécessitant un stationnement prolongé sur la voie publique ou une(des) place(s) de stationnement,

une demande d'ARRÊTÉ DE POLICE DE CIRCULATION ou PERMISSION DE STATIONNEMENT est OBLIGATOIRE.

Chaque demande doit être réalisée au **maximum 7 jours avant** les dates de début des arrêtés demandés.

Elles peuvent être délivrées **au Poste de Police Municipale**, demandé par courriel à **police.muncipale@thuir.fr**, ou télécharger sur **www.thuir.fr**, Rubrique : Vie Quotidienne - Vos démarches - Police Municipale.

Signature de la Convention entre les ateliers départementaux de Cuisine catalane et les Caves Byrrh

Mercredi 22 novembre 2017, aux caves Byrrh : Les Toques Blanches du Roussillon : Alain Delprat - Chef du Restaurant "Le Yucca" & Jean Plouzennec - Président, aux côtés de Nicole Gonzalez -Présidente de l'Office de Tourisme Intercommunal Aspres-Thuir, René Olive - Maire - Président de la Communauté de communes des Aspres, Eliane Comelade - Écrivain, journaliste gastronomique et Hugues Argence - Président de Cuisine Catalane Ille/Têt.

Premier atelier de cuisine participatif des Caves Byrrh avec la participation des chefs Jean Plouzennec et Alain Delprat tous deux Toques blanches du Roussillon avec la présence des caméras de FR3. Atelier cuisine autour du cochon gras où les participants ont appris à cuisiner des joues de porc aux palourdes, une pilota, un croustillant de pied de porc et un roulé à l'orange. Ces plats ont été dégustés avec les vins du Domaine l'Architecte de Thuir.

Point Information Jeunesse

Journée nationale de récolte de dons / Les jeunes du PIJ s'investissent auprès de l'association de la Banque Alimentaire pour la journée nationale de récolte de dons.

Stage Cuisine / Les jeunes ont eu la chance d'avoir un chef des Toques blanches, Christian Cancel, pour les accompagner à la préparation d'un repas hamburger - frites "faits maison" et d'une pâtisserie pour le goûter. Une très belle expérience qui a permis de montrer aux jeunes le plaisir de cuisiner soi même.

Un grand merci à Christian Cancel pour sa disponibilité et ses qualités culinaires et pédagogiques!

Animation Web Radio / Le PIJ a organisé, le samedi 2 décembre, une animation web radio pour débattre et lutter contre les discriminations. Un groupe de jeunes du PIJ s'est impliqué dans le cadre d'une formation web radio avec les foyers ruraux des P.O.

Une initiative organisée en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse de Perpignan, les Francas et les foyers ruraux 66, avec le soutien financier de la délégation interministérielle de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

En attendant l'été... ...

10 au 25 mars	Salle L. Violet	Exposition "Art au printemps"
10 au 25 mars	Courts de Tennis	Tournoi de Tennis Jeunes
17 & 18 mars	Stand de Tir	Championnat départemental de Tir / Armes anciennes
18 mars	Théâtre des Aspres	Cinéma "The Greatest Showman"
19 mars	Théâtre des Aspres	Cinéma "Sugarland" dans le cadre de la Semaine de Parentalité
18 au 25 mars	Musée Arts & Trad.	Exposition - Samantha SCHMID "Le Verre autrement"
23 mars	Théâtre des Aspres	Saison culturelle "Teatro delusio"
24 mars	Stades	Rugby - Challenge Torcatis
25 mars	Théâtre des Aspres	Saison culturelle - Jeune public "24*42 ou le souffle..."
1 avril	Église ND Victoire	Concert de Pâques - Canticel "Chants à Marie"
1 avril	Théâtre des Aspres	Cinéma / *en cours de programmation*
5 avril	Médiathèque	Finale locale du Prix Chronos
5 avril	Théâtre des Aspres	Ciné Nominé "Quelques heures de printemps"
7 avril	Stades	Rugby - Challenge Sirvant
13 avril	Théâtre des Aspres	Saison culturelle "Ivan le terrible"
15 avril	Salle des Aspres	Tournoi Régional Tennis de Table
18 avril	Médiathèque	Sant Jordi "Els Nins de tuïr" : Racontine avec Jordi Mach & Initiation à la sardane avec les Dansaires catalans de Thuir et le Groupement sardaniste de l'Aspre
18 avril	Théâtre des Aspres	Cinéma / *en cours de programmation*
19 avril	Médiathèque	Ratoulis - Bébés Lecteurs
20 avril	Médiathèque	Vidéo - conférence L'artisanat du verre en Roussillon par Jordi Mach
22 avril	Théâtre des Aspres	Cinéma / *en cours de programmation*
du 30 avril au 27 mai	Salle L. Violet	Exposition Peintures et Sculptures Association Arts et Fêtes
3 mai	Théâtre des Aspres	Ciné Nominé "Pride"
5 & 6 mai	Stand de Tir	Challenge de Tir
5 au 20 mai	Courts de Tennis	Tournoi Adultes de Tennis
9 mai	Théâtre des Aspres	Film / Célébration de l'abolition de l'esclavage
15 &16 mai	MJC	Don du sang
16 mai	Médiathèque	Racontine avec Céline Bertault
17 mai	Médiathèque	Ratoulis avec Céline Bertault
18 mai	Médiathèque	Dédicaplume - Rencontre avec l'auteur
19, 20, 21 mai	Stades	Tournoi International de Football de l'Aspre
24 mai	Médiathèque	Finale locale : Prix du livre vivant en Catalan
25 mai	Près de chez vous	Fête des voisins
26 mai	Théâtre des Aspres	Générale Els dansaires catalans
3 juin	Théâtre des Aspres	Concert Chorale Polyphonies
7 juin	Théâtre des Aspres	Ciné Nominé "Promised Island"
8 juin	Théâtre des Aspres	Spectacle - Parole à Part
9 juin	Théâtre des Aspres	Spectacle - Junior Chanterie Cantilène
10 juin	Théâtre des Aspres	Spectacle - Théâtre du Gecko
16 juin	Théâtre des Aspres	Spectacle - La Macarena
17 juin	RDV Stade	6° Relais de l'Aspre
21 juin	Centre ville	Fête de la Musique
22 juin	Salle des Aspres	Gala de Gymnastique Rythmique
23 juin	Espace L. Blum	Feux de la Saint Jean
29 & 30 juin	Théâtre des Aspres	Spectacle - Atelier de danse moderne
7 juillet	Théâtre des Aspres	Spectacle - L'Art Scèn'
15 juillet	RDV MJC	Trail Trenca Cames

Renseignements :

OMCA
04.68.84.67.87
OMS
04.68.53.41.47
www.thuir.fr